

5) Organisation des services :

C. Pôle Ingénierie et Services Urbains – Direction de l'Assainissement : réorganisation des unités "Exploitation des systèmes de traitement" et "Maintenance électromécanique" (avis);

De nouveau une réorganisation.....

Une présentation au sein des locaux de la Régie à Autonomie financière de l'Assainissement de Rennes Métropole, pan collectivité territoriale. Nous avons quand même bien senti que le vocabulaire « territorial » était bien remplacé par le vocabulaire « entreprise privée ».

Après la présentation des éléments de contexte, nous voyons une diapositive entière consacrée à la masse de travail de partage, d'échange, de rencontre, d'association des agents concernés (représentée à plusieurs reprises lors de la réunion).

Pour autant, les agents présents n'ont pas tous le même ressenti en terme d'association et surtout des retours vers eux des conclusions des diverses réunions.

De notre point de vue, l'intégration des organisations syndicales à la toute fin et juste avant une présentation en Comité Technique pique quelque peu.

Rapidement, nous estimons que les agents de maintenance de niveau 2 devraient bénéficier d'un régime indemnitaire plus favorable que les agents de maintenance de niveau 1.

Avant de conclure, nous avons apprécié la remarque sur le matériel de la Station de Chavagne, station hier gérée en délégation de service publique, qui va générer à elle seule beaucoup de travaux de remise en état en comparaison des autres stations gérées elles en régie. Cela démontre, si il en était besoin, que notre position hostile à toute délégation de service publique n'est pas sans fondement.

Enfin, pour conclure, nous nous abstiendrons sur cette proposition de réorganisation et attendons d'y voir associé les travaux sur les astreintes à venir ainsi que sur les modalités offertes aux agents de Maîtrise en terme de déroulement de carrière vers le grade de technicien avec de réelles avancées indemnitaires.